

DIGOIN

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées et sorties permanentes
Du 15/01/2024 au 20/12/2024
Inscriptions du 08/01/2024 au 02/12/2024

>> Durées

- Durée indicative : 28 Heure(s)
- Durée totale : 28 h (dont 28 h en centre)

>> Effectif

De 6 à 12

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.
Coût total max. : 518.00 € TTC
Financement à étudier avec votre employeur.
Formation accessible en financement individuel.
Pour tout renseignement contacter le GRETA 71.

>> Lieu de la formation

GRETA 71 - Sud Bourgogne
Antenne de Digoin
Rue de la plaine - CM 71
71160 DIGOIN

>> Votre interlocuteur

Bouchra LAGHLID
Assistante commerciale et communication
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 71 - Sud Bourgogne
141 Avenue Boucicaut
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19710012600022
N° d'activité : 2671P002171
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

Comprendre les modalités de la certification.
Se préparer aux épreuves à l'écrit et l'oral.

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
Avoir une expérience dans le secteur du service aux personnes

>> CONTENU

Certification complète ou par blocs : fonctionnement et finalités.
Concevoir et rédiger un dossier professionnel.
Comprendre le référentiel de la formation.
S'entraîner aux épreuves orales.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible
- Formation en présentiel
- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Jeux de rôle
Le candidat est accompagné par le formateur, tout au long de l'action, pour sécuriser son parcours vers la qualification.

En début de formation : présentation au candidat du processus de certification.
Pendant la formation : évaluations réalisées en cours de formation, constitution et rédaction du Dossier Professionnel

Fin de formation : Synthèse du parcours de formation et finalisation du dossier candidat - Mise en oeuvre des épreuves de validation conformément au Référentiel de Certification et au dossier technique d'évaluation de la session d'examen.

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien
Admission après test

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs spécialisés et diplômés dans le domaine d'intervention.